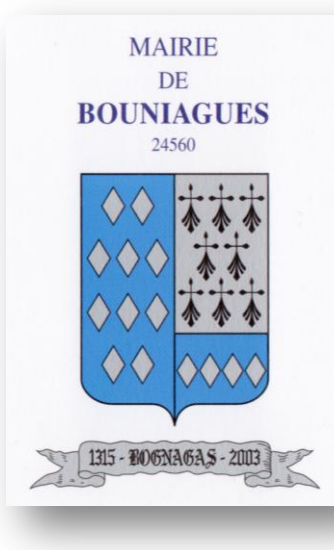




Inauguration de la station d'épuration



Le Petit Bouniaguais 2015 Vie Communale 2014



L'Equipe Municipale



Explication du fonctionnement de la station d'épuration.



Visualisation des pompes



Enfin on s'approche du buffet !

Etat civil 2014

Naissances



Félicitations aux parents des
nouveaux nés

PIZZUTTO Mia, Noémie, Chléa le 8 septembre à
Bergerac

PERROT Téa, Babeth le 22.10.2014, à Bergerac

BALLAN Maïleen, Noélie le 10.12.2014, à Bergerac

PEYTOUT Lilou le 17.12.2014, à Bergerac

Mariages



Meilleurs vœux de bonheur aux
mariés

Loïc **VERGNAUD**

et

Julie, Geneviève, Anna **PATFOORT**

le 26 avril

Décès



Sincères condoléances aux familles

Gérard, Jean GALLOIS, le 29 janvier

Le mot du Maire

Lors des élections de mars dernier une nouvelle équipe municipale a été élue. En son nom je voudrais d'abord vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée. Soyez sûrs que nous avons la ferme volonté de mettre nos compétences et notre énergie au service de la commune dans l'intérêt général.

La rentrée scolaire de septembre a vu la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. L'organisation de ces temps périscolaires sur notre structure regroupée en trois sites, a demandé une réflexion toute particulière, pour éviter de multiplier les intervenants. Malgré tout, l'impact financier de cette loi reste important pour notre budget, déjà touché par les baisses de dotations. Nous devons donc être encore plus attentifs à maîtriser les dépenses de fonctionnement et limiter celles d'investissements pour garder une situation financière saine.

L'année 2014 qui vient de s'écouler a vu la réalisation de deux gros projets que nous sommes très fiers d'avoir pu mener à bout.

Le premier concerne notre réseau d'assainissement collectif, ainsi que la station de traitement des eaux usées. A ce jour 153 foyers ont la possibilité de se raccorder, évitant ainsi la remise en conformité de leur filière d'assainissement, obligatoire et coûteuse. Ce réseau va permettre aussi l'urbanisation de nouvelles parcelles de terrain, permettant ainsi un développement plus respectueux de l'environnement.



Bouniagues vue depuis la station d'épuration

Le second nous semblait tout aussi important et nécessaire dans notre perspective d'évolution de notre commune. Il est en fait absolument complémentaire. L'aménagement de notre bourg en vue de le rendre plus attractif, plus accessible, plus agréable à fréquenter, est aujourd'hui non plus un projet, mais une réalité dont nous pouvons jouir chaque jour. Nous avons aussi pu synchroniser avec l'ensemble des grands acteurs locaux des réseaux, la remise à neuf du réseau d'eau potable, ainsi que l'enfouissement des réseaux électricité, éclairage public et télécommunications avant le lancement des travaux. Evitant ainsi de ré intervenir dans les années à venir sur vos trottoirs.

Cette réalisation est le fruit de notre appartenance depuis ses débuts à la Communauté des Communes, aujourd'hui devenue Communauté d'Agglomération, baptisée la CAB, et au rôle que jouent vos élus depuis ces années en son sein. Nous attendons avec impatience la deuxième tranche concernant la place de l'église. Bien que programmée pour l'année 2015, la suite de notre aménagement bourg est soumis comme les autres projets communautaires, à arbitrage, car notre Communauté d'Agglomération, comme toutes les collectivités subit de plein fouet la baisse des dotations d'état ; nous obligeant ainsi à faire des choix, dans ce qui était jusqu'alors programmé. A l'heure où je vous écris, je n'ai pas encore le résultat de l'arbitrage des projets financés par la CAB.

Ces réalisations sont le résultat de l'implication de vos élus dans leur mission au quotidien. Je tiens à les remercier, car il s'agit à la taille de notre commune, d'importantes réalisations menées dans le respect et le bien collectif. Votre équipe municipale est en place depuis le mois de mars, et je puis vous l'assurer, dans les mêmes perspectives d'engagement pour vous satisfaire durant ce mandat.

Je tiens à remercier vivement tous les artisans, commerçants et associations qui s'impliquent pour offrir des services, réaliser des animations, et améliorer notre cadre de vie et je félicite les bénévoles qui s'investissent et donnent de leur temps.

Je formulerais donc un vœu tout simple : que l'année 2015 vous apporte joie, bonheur et santé à vous et à tous ceux que vous aimez.

Soyez assurés également du dévouement de l'ensemble des membres du conseil municipal, des employés municipaux et des associations locales qui, chacun à son niveau participe à la vie du village afin de rendre votre commune dynamique, et tournée vers l'avenir.

Merci pour la confiance que vous nous accordez !

Merci aux élus pour leur travail !

Merci aux agents communaux dont la mission est d'assurer une meilleure qualité du service public !

Merci à tous les acteurs de la commune !

Bien à vous et tous mes vœux pour cette nouvelle année !!

G. BASSI .



Mise en place de la rampe d'accès à la mairie



Réfection des trottoirs

2014 au Conseil Municipal

SDE . 24

Récapitulatif des travaux d'électrification réalisés et mis en service sur la commune depuis 2008

Libellé	Date de mise en service	Montant des travaux (en €) 612 762€
PSSB Chaupine	19. 03. 2008	144 409,29
H61 Font Janesque	20.06.2008	23 983,02
Boucher	28.09.2010	9975,31
Peigne Morin	02.12.2010	4171,80
Renforcement lotissement « le Tuquet »	21.01.2011	15 799,16
Balan Bru	24.01.2011	5135,47
Renforcement H61 MARTOULET	11.04.2011	75 811,43
Gehart –Moze	03.09.2011	5128,71
Rousseau	09.09.2011	8056,54
Debeaudringhien	23.01.2012	7683,79
Renf « Les Courèges »	26.01.2012	46 936,94
Renf « Le Mas »	12.12.2012	77 372,48
Renf « Le Mondounet «	26.03.2013	50 379,81
Renf « Le Mondounet »	02.04.2013	6787,36
Carrère	14.04.2013	6679,41
Effacement Bourg	24.07.2013	94 679,32
Effacement BT « Bourg »	05.08.2013	11 930,21
Mise en conformité réseau EP// Eff « Bourg «		17 841,66

Motion de soutien à l'action de l'AMF (Association des Maires de France)

Afin d'alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'état, la commune de Bouniagues soutient les demandes de l'AMF :

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat.
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense.
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques nationale et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

Convention ATD (Assistance Technique Départementale) assistance technique station d'épuration :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de souscrire la convention d'assistance Technique au suivi des systèmes d'assainissement proposé par l'ATD,



Participations financières des raccordables au tout à l'égout.

La participation financière des raccordables à l'assainissement collectif :

Travaux devant la poste

décompose en une taxe de raccordement unique, et en une participation financière annuelle.

La taxe de raccordement permet de subvenir aux dépenses de maintenance ou de renouvellement éventuel des appareils de la station d'épuration. Cette taxe est unique.

La participation financière annuelle des raccordables se décompose en une part fixe et une part variable en fonction de la consommation en eau et donc du coût de son traitement lors de son rejet.

La participation financière annuelle des raccordables sert à financer le montant de l'emprunt représentant la part restant à la charge de la commune pour la réalisation du projet assainissement dans son ensemble.

Après plusieurs simulations présentées, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de déterminer la part fixe à 180€.
- de déterminer la part variable à 1,80€/m³
- d'instaurer cette participation depuis le 1/01/2014, date de la mise en service du traitement des eaux usées, par la nouvelle station.
- de déléguer la société SAUR pour collecter cette participation.
- de créer une taxe de raccordement au tout à l'égout (sauf pour les propriétaires du lotissement du Tuquet déjà raccordés au réseau de l'ancienne station située au « Tuquet »).
- de fixer cette taxe unique à 350€.
- de fractionner le paiement en deux fois (exemple 175€ en 2014 et 175 € en 2015).

Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée (PDIPR)

Le conseil municipal après en avoir délibéré, accepte l'inscription au PDIPR de certains chemins ruraux et voies communales.

Taxe d'aménagement

La Direction Départementale des Territoires- service Urbanisme Habitat et Construction informe la mairie de la validité des délibérations en matière de taxe d'aménagement.

La délibération prise en 2011 arrivant à expiration le 31 décembre 2014, il convient de prendre une décision quant à sa pérennité.

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L331-1 et suivants :

Le conseil municipal décide :

- d'instituer sur l'ensemble du territoire communal la taxe d'aménagement au nouveau taux de 2,5%.
- d'exonérer en application de l'article L331-9 du code de l'urbanisme, dans la limite de 50% de leur surface, les surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2eme de l'article L331-12 et qui sont financés à l'aide du prêt ne portant pas intérêt prévu à l'article L31-10-1 du code de la construction et de l'habitation (logements financés par un prêt à taux zéro).

La présente délibération est reconduite de plein droit annuellement. Les taux et exonérations fixés ci-dessus pourront être modifiés tous les ans.



On discute autour du verre de l'amitié

2014 Communauté d'Agglomération Bergeracoise

SYCOTEB (Syndicat de Cohérence du Territoire de Bergerac)

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) prépare l'avenir en matière de logement, de développement économique, d'équipements publics, de transport, d'implantations commerciales et d'environnement, pour les vingt prochaines années.

66 communes du Bergeracois sont concernées par le SCoT lancé en juin 2010.

Le projet est porté par le SYCOTEB (Syndicat de Cohérence du Territoire de Bergerac) composé de 70 élus, représentants des intercommunalités adhérentes : la Communauté d'Agglomération Bergeracoise, les Communautés de Communes des Coteaux de Sigoulès, du Pays Issigeacois, et Vals et Coteaux d'Eymet.

L'ambition du SCoT est la construction d'un projet de territoire commun et partagé prenant en compte ses spécificités et sa diversité.

Le SCoT Bergeracois a été approuvé définitivement en décembre 2014.

Plus d'informations sur le site : www.scot-bergeracois.com



Tarifs du S.P.A.N.C.

Une promenade fut nécessaire à l'accès à la station

La communauté d'Agglomération bergeracoise a la compétence Assainissement non collectif sur l'ensemble du territoire.

Il a été proposé l'adoption d'un nouveau règlement du service S.P.A.N.C. afin d'harmoniser les tarifs des contrôles sur les 27 communes membres.

Le premier règlement adopté par délibération du 13 mai 2013 a été modifié comme suit :

Type de contrôle	Anciens tarifs CCDEL	Anciens tarifs CCBP et CCTVB	Nouveaux tarifs CAB (en €)
Diagnostic de l'existant	59	76	76
Contrôle périodique	49	65	65
Contrôle pour vente immobilière	10	100	100
Instruction Certificat d'Urbanisme	80	80	80
Contrôle de conception et d'implantation conforme	25	25	25
Contrôle de conception et d'implantation non conforme	95	95	95
Contrôle de bonne exécution conforme	40	40	40
Contrôle de bonne exécution non conforme	125	125	125

Informations Pratiques

Numéros de téléphone :

Pompiers	18 ou 112
Gendarmerie	05.53.73.52.80
Mairie	05.53.58.32.45
La Poste	05.53.58.32.00
SAUR Colombier	05.53.58.28.08
SIVOS	05.53.58.15.84
Ecole de Bouniagues	05.53.58.22.03
Ecole de Colombier	05.53.58.34.20
Ecole de Ribagnac	05.53.61.68.36
S.C.I.A.S. Issigeac	05.53.58.70.90
Assistante Sociale à Issigeac	05.53.22.45.89
Médecin : Dr. Fauconnot	05.53.58.36.23
Infirmier : M. Adelaïde	05.53.23.35.72
Kinésithérapeutes : Marcela Borini	05.53.22.89.05
Ostéopathes : Mme Garcin, M.Poirier	05.53.63.90.50
Déchèterie de Bergerac	05.53.57.70.66
Déchèterie d'Issigeac	05.53.73.34.46



Une maison décorée

Secrétariat de mairie

Ouverture au public :

Mardi 8h30 à 13h : Nicole Fayoux

Jeudi 8h30 à 13h : Nicole Fayoux

Samedi 8h30 à 12h30 : Valérie Decoster

Permanence du maire :

Sur rendez-vous le samedi de 9h à 12h

Adresse électronique :

www.mairie.bouniagues@wanadoo.fr

Bibliothèque sonore

Création de livres qu'on écoute par l'association des Donneurs de Voix Bibliothèque Sonore de Périgueux et de la Dordogne.

Ces livres et revues sonores enregistrés sur CD mp3 sont prêtés gratuitement aux personnes empêchées de lire par un handicap attesté.

Il existe un relais à Bergerac au 17 Place Bellegarde (05 53 57 61 56) en lien avec la bibliothèque de Bouniagues.

Marché fermier tous les vendredis matins : (Place de La Poste)

Vente de pizzas tous les mercredis de 17h30 à 21h (Place de La Poste)

Vente de Hom Burger tous les vendredis de 12h à 21h (Place de La Poste)

Vente d'huîtres tous les vendredis matins en hiver (place de la poste)

Déchets ménagers

La collecte des ordures ménagères s'effectue en porte à porte par la S.I.T.A. tous les mardis matin entre 4h et 13h. ***Un calendrier de ramassage des déchets est distribué dans chaque foyer.***

Pensez à sortir vos poubelles plutôt le lundi soir.

Il est formellement interdit de déposer des ordures ménagères dans la rue les autres jours de la semaine.

Il y va aussi du sens civique de chacun, pour déposer des ordures dans les conteneurs avant la collecte, sans faire déborder les détritrus qui s'éparpillent sur la route ou dans la cour des voisins par la suite.

Pour notre planète et les générations futures : pensez au TRI SELECTIF (des sacs jaunes sont à votre disposition gratuitement à la mairie) et au COMPOSTAGE de vos déchets dégradables.

Dans les sacs jaunes on peut y mettre :

- les sacs plastiques, les bouteilles d'eau, les barquettes plastiques ou encore les pots de yaourts.

Les déchets verts sont compostables, ils doivent être amenés en déchetterie, ou compostés chez soi.

Des composteurs sont mis à votre disposition : contacter le SMBGD au 05.53.58.55.55 ; 3 rue Emile Zola à Bergerac

Les déchets encombrants seront enlevés les 8 avril et 14 octobre 2015 après avoir rempli en mairie une demande d'enlèvement.

Attention : ne sont **pas pris en compte** sous le vocable « encombrants » : **les déchets végétaux, les déblais, gravats, décombres et autres débris** (ceux-ci sont à déposer en déchetterie).

Une carte unique permet l'accès aux Bouniaguais, dans les déchèteries de l'arrondissement : Bergerac, Issigeac, Sigoulès, St Pierre d'Eyraud.

Pour cela il faut **s'adresser au SMBGD, 3 rue Emile Zola à Bergerac** et apporter :

- une pièce d'identité, un justificatif de domicile, la carte grise du (ou des) véhicule(s)

La déchèterie de Bergerac est ouverte du lundi au dimanche : de 8h à 12h et de 14h à 19h en été ; Et de : 8 h à 12h et de 14h à 18h en hiver.



La place de la Poste en travaux.....



Etaprès les travaux !

Tarifs de location de la salle des fêtes

Location de la salle des fêtes pour un week-end complet :

	Habitants de Bouniagues	Extérieurs à Bouniagues	Associations Bouniaguaises	Associations extérieures à Bouniagues
Tarif été du 1 ^{er} mai au 30 septembre	80€	170€	Gratuit été comme hiver dans la limite de 3 utilisations par an	100€ Été comme hiver
Tarif hiver du 1 ^{er} octobre au 30 avril	130€	220€		

Il est demandé un chèque de caution de 350 €, et un chèque de caution « spécial nettoyage » de 70€. Ces chèques seront encaissés si nécessaire après vérification par les services communaux.

- La cuisine est très fonctionnelle : chambre froide, lave-vaisselle, tables inox, évier de collectivité, réfrigérateur.
- A l'extérieur, un parc ombragé.

Alors n'hésitez pas à louer la salle des fêtes !

Votre bureau de Poste de Bouniagues

Nouveaux horaires : du mardi au samedi de 9h à 12h
Levés du courrier du lundi au vendredi 13h30 ; samedi 11h15

N'hésitez pas à pousser la porte de votre bureau de Poste où le meilleur accueil vous sera réservé. Vous y trouverez :

- **Une large gamme de produits financiers**
- **Des solutions pratiques et faciles pour tous vos envois**
- **La Poste Mobile**



En juin la campagne est verdoyante, les randonneurs l'admirent

Transport à la demande

En 2013 la Communauté d'Agglomération Bergeracoise a mis en place un service de transport à la demande permettant aux habitants de la Communauté, l'accès :

- à la ville de Bergerac,
- aux différents Trains Express Régionaux.

Le service de transport à la demande fonctionne uniquement sur réservations effectuées 24h à l'avance minimum.

Renseignements et réservations : **INFO TUB : 05 53 63 96 97**

Du mardi au samedi matin de 8 h à 11h 50 et de 13h à 17h 30.

Les horaires de ce service de transport sont distribués dans chaque foyer.

Horaires du mercredi et du samedi matin :

De Bouniagues à Bergerac :

Bouniagues	08 :25
Colombier	08 :30
Monbazillac	08 :36
St Laurent des Vignes	08 :55
Bergerac-La Cavaille	09 :05
Bergerac-république	09 :20
Bergerac-SNCF	09 :30
Bergerac-Centre Hospitalier	09 :35
Creysse-CC 3V	09 :45

Horaires du jeudi et du vendredi après-midi

De Bouniagues à Bergerac :

Bouniagues	13 :10
Colombier	13 :15
Monbazillac	13 :21
St Laurent des Vignes	13 :40
Bergerac-La Cavaille	13 :50
Bergerac-république	14 :10
Bergerac-SNCF	14 :20
Bergerac-Centre Hospitalier	14 :25
Creysse-CC 3V	14 :35

De Bergerac à Bouniagues :

Creysse-CC 3V	11 :25
Bergerac-Centre Hospitalier	11 :35
Bergerac-SNCF	11 :40
Bergerac-république	11 :45
Bergerac-La Cavaille	12 :00
St Laurent des Vignes	12 :10
Monbazillac	12 :29
Colombier	12 :35
Bouniagues	12 :40

De Bergerac à Bouniagues :

Creysse-CC 3V	17 :20
Bergerac-Centre Hospitalier	17 :30
Bergerac-SNCF	17 :35
Bergerac-république	17 :45
Bergerac-La Cavaille	18 :00
St Laurent des Vignes	18 :10
Monbazillac	18 :29
Colombier	18 :35
Bouniagues	18 :40



Dépôt de gerbe en commémoration du 11 novembre 1945

Bienvenue aux commerçants nouvellement installés:

L'Hôtel restaurant les voyageurs a changé de propriétaire et il s'est doté d'un bar.

L'établissement est ouvert tous les jours, le restaurant est fermé le lundi soir.

Alain et Katy vous accueillent avec une nouvelle carte composée de produits « CHTI »

Nous souhaitons la bienvenue à Katy et Alain ; ainsi qu'une heureuse nouvelle vie à M. et Mme Lavaud.

Le restaurant « Le Fromage à Malices » (face à la mairie) a ouvert ses portes depuis le 12 décembre.

Il nous propose un large **choix de plateaux de fromages** de plusieurs régions de France, mais aussi des **raclettes traditionnelles**, des **fondues aux fromages**, **tartiflettes**, **salades...**et plusieurs choix de vins.

Nous souhaitons la bienvenue à Aurélien et Robinson Ruas ; ainsi qu'une heureuse nouvelle vie aux restaurateurs du Gwen ha du.



Les musiciens s'installent pour animer le marché gourmand.

Syndicat Mixte à Vocation Scolaire

Quelques informations au sujet du RPI et du SIVOS

Le RPI est un groupement d'écoles communales.

Le SIVOS (Syndicat Mixte à Vocation Scolaire) est composé des trois communes de Bouniagues, Colombier, Ribagnac, représentées par leur maire.

Ce syndicat perçoit uniquement les participations financières des communes pour la scolarisation des enfants, il gère le personnel et la cantine.

Nouveau n° SIVOS : 05 53 58 15 84

Effectifs des classes du RPI

A la rentrée 2014-2015, le RPI compte 92 élèves inscrits :

Garderie:

Mesdames Marie-Christine Garispe, Christine Lableigne et Patricia Vidal accueillent vos enfants

*Le matin de 7H 15 à 9H et le soir de 16H 45 à 18H 30.
Tarif : 1.65 € la demi-journée*

Cantine

Les repas, au tarif de 2,80 €, sont préparés sur place et suivis par une diététicienne.

Directeur d'école

Nous souhaitons la bienvenue à M. Ludovic Terrisse, Professeur des Ecoles à Bouniagues, et directeur.

Coût des rythmes scolaires

Les dépenses pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires se répartissent comme suit :

- 25000€ pour la rémunération des intervenants,
- 5000€ pour l'achat de fournitures, pour les dépenses de chauffage des parties annexes, pour la rémunération des personnels d'encadrement ;

Sachant que la dotation de l'Etat est de 5000€, il reste 25000€ à la charge du SIVOS, ce qui représente 15% du budget.

Ces dépenses auront une répercussion sur les investissements futurs.

La Commune participe à hauteur de 50 000 à 60 000€ pour le fonctionnement de l'école auquel il faudra ajouter 8500€ supplémentaires.

Liste du Personnel

Nom Prénom	Fonction
Carrere Marie-Pierre	Agent d'animation ATSEM
Decoster Valérie	Secrétaire
Lableigne Christine	Agent de service
Dopchie Magalie	Agent de service
Pau Josiane	Agent de service
Vidal Patricia	Agent d'animation et ATSEM
Presotto Marie France	Agent de Service Cantine
Garispe Marie-Christine	Agent de Service



Il est 17h, le stand des grillades prépare la friteuse..



...Et bientôt le parfum des moules frôlera nos narines !
Bienvenue au marché gourmand.

Animations Bouniaguaises

Nouvelle Association : « Le Cercle Canin Bouniaguais »

Le Cercle Canin Bouniaguais situé à « Sepsteyrades » (route de Monsaguel) vous fera découvrir une méthode amicale et positive pour :

- l'école des chiots,
- l'obéissance,
- l'éducation comportementale du chien de compagnie,
- le sauvetage.

Le cercle est ouvert les mercredis et samedis de 14h 30 à 17h 30.

Renseignements auprès de M. FAURE au : 06.87.10.91.43

RANDONNEE PEDESTRE

Cette année, le circuit de randonnée de Bouniagues s'est prolongé sur Ribagnac par « le Pigeard » et retour par « La Vidalie ».

En milieu de parcours, un petit moment de repos autour de quelques rafraîchissements a permis une remise en chemin des randonneurs pleins d'entrain.



Les randonneurs se restaurent

Tout le monde n'a pas le même rythme !

MARCHE GOURMAND

La fréquentation de notre marché gourmand a augmenté cette année, Ce fut une belle soirée animée par le groupe IGOR ; les mets proposés étaient de bonne qualité comme à l'accoutumée.

Merci à tous les participants et à l'an prochain !

CONCOURS DES MAISONS DECOREES

Comme tous les ans depuis 2001, nous organisons un concours des maisons décorées afin d'égayer le village au moment de Noël.

Nous remercions les personnes qui participent à cette animation et qui jouent le jeu jusqu'au bout en assistant à la remise des prix, sachant que les lots de récompense sont de petite valeur.

Bravo à tous les participants : vingt trois familles ont reçu un prix.



Représentation en miniature d'un village animé d'une longueur de 3m environ.

FOIRE ARTISANALE

La foire de l'artisanat organisée par Mme Holloway, dans la salle des fêtes, connaît toujours du succès.

Deux jours pendant lesquels des créateurs exposent des bijoux, des objets de décoration, des vêtements, et que des producteurs vendent des plantes, des confitures, du miel, etc....

COMITE DES FETES « LOU FIESTOU »

Pour l'année 2014 le bureau se compose de :

Présidente : Jocelyne Rivault ; trésorier : David Monsarrat.

CLUB DECO- FACILE

Depuis plusieurs années maintenant, l'association de Bouniagues, Club Déco Facile, réunit une douzaine d'adhérentes autour d'une même passion : le scrapbooking.

Les ateliers ont lieu le Jeudi soir des semaines impaires (20h30-22h30) et sont des moments de créations mais aussi de partage.

Ouvert à tout âge, les adhérentes mettent en commun leurs idées, leurs techniques et leurs œuvres permettant de créer de jolis albums, de belles pages et même des objets home déco.

Mais le Club Déco Facile c'est aussi le partage avec l'extérieur, à l'occasion de crop (ateliers sur un week-end entier) ou la bonne humeur est de mise, en n'oubliant pas des buffets bien garnis...

Si vous avez l'âme créatrice et que vous désirez nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter...

Virginie (notre Présidente) : 05 53 27 94 54

Dany (notre Secrétaire) : 05 53 27 38 37



Week-end CROP

LES AMIS DE L'ECOLE

L'association des Amis de l'Ecole du RPI Bouniagues Colombier Ribagnac est une association de quelques parents bénévoles qui donnent un peu de leur temps pour organiser quelques manifestations dans l'année, le but étant de récolter des fonds afin d'aider les projets dans les écoles de nos enfants.

L'an dernier l'association a aidé à financer divers projets et achat de matériel dans les écoles pour une somme d'environ 2000 €.

Cette année encore nous organisons plusieurs manifestations :

Le 14 Mars 2015: Le quine

Le 24 Mai 2015 : Le vide grenier

Le 27 Juin 2015: la kermesse

Le 06 décembre dernier l'association a offert à tous les enfants des écoles du RPI :

- un spectacle de Magie,
- suivi de l'arrivée du Père Noël qui a distribué des gourmandises et
- nous avons fini l'après midi par un petit goûter de Noël.

Nous avons aussi organisé une tombola de Noël.

L'Association des Amis de l'Ecole remercie toutes les personnes qui nous aident de près ou de loin, et vous souhaite à tous une très belle année 2015.

Associationlesamisdelecole@yahoo.com



Les enfants sont fascinés par le magicien

Club des lecteurs

Amis lecteurs, vous lisez peu, vous lisez beaucoup, peu importe, le Club des lecteurs est fait pour vous. Nous nous réunissons une fois par trimestre à la mairie et c'est l'occasion de présenter les livres qui nous ont plu et de les faire découvrir aux autres ou tout simplement d'écouter si l'on préfère.

La première réunion a eu lieu en juin, la seconde s'est déroulée en novembre. Nous avons alors eu le plaisir d'accueillir Lucien Calatayud, bouniaguais depuis une trentaine d'années, qui a présenté son propre livre, une autobiographie publiée aux éditions Mon petit Editeur sous le pseudonyme d'Yvon Lautaydac.

« Ombres et lumières d'un passé pied noir », c'est le titre, relate son enfance au Maroc. Lucien Calatayud, l'auteur, a su garder intacts son regard et son âme d'enfants. Un exemplaire est disponible à la bibliothèque de Bouniagues, dans les locaux de la mairie. Vous pouvez l'emprunter aux heures d'ouverture de la mairie.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 12 février à 18 heures, à la mairie. n'hésitez pas à contacter Clotilde au 06 74 60 78 19



Portrait

Mais qui est Rose HOCHART ?

Souvent, vous trouverez Rose occupée dans l'un de ses jardins au centre du village. Ses 90 printemps ne l'empêchent pas de biner ou sarcler par tous les temps, même si vous l'entendrez souvent s'exclamer : « Ca m'énerve, mes pieds me font souffrir, je suis foutue !!! ».

Ses yeux bleus pétillent, son rire éclate, on ne la croit pas !

Rose est encore une toute jeune enfant lorsque ses parents décident de quitter la Bretagne où ils sont un peu à l'étroit sur leur terre pour s'installer en Dordogne où les prix des terres et des fermes sont beaucoup plus accessibles.

Ils acquièrent alors une ferme et des terres à Issigeac.

Elle est la seconde d'une famille qui comptera 9 enfants et grandit parmi les animaux de la ferme familiale : chevaux, vaches, cochons, poules et canards.

« On était domptés à l'époque ! » s'exclame-t-elle avec un grand éclat de rire. Dès son plus jeune âge, elle aide parfois à faire le ménage chez un notable du village, après l'école. Vers l'âge de 7 ou 8 ans, elle est régulièrement chargée de vendre le lait et le fromage au marché,

« Tu vendras tout ! » lui recommande son père.

On n'oublie pas les habitudes bretonnes et la culture du blé tendre voisine avec celle du blé noir utilisé pour fabriquer les galettes dégustées avec du beurre salé.

La famille vivait d'une façon très simple mais pour Noël, leur mère s'arrangeait toujours pour glisser un petit bonhomme en chocolat dans le sabot de chaque enfant et Rose a cru au Père Noël jusqu'à 8 ans. « Quand on pense à la vie d'avant, c'est tellement différent de maintenant ! » dit Rose en éclatant encore de rire.

« Mais je n'ai manqué de rien, j'ai de bons souvenirs », ajoute-t-elle.

C'est pendant la guerre que son cœur se met à battre pour un jeune militaire originaire de Berck dans le Pas de Calais. Ils se marient, auront deux enfants et s'installent à Bouniagues où ils ouvrent une Boucherie Charcuterie.

Son mari choisit soigneusement les bêtes sur pied chez les paysans alentours. « On voulait faire bon, que les clients soient contents ».

L'objectif est atteint puisque en plus de servir la clientèle locale, un camion part chaque semaine pour Bordeaux et un autre pour Paris. « Mon mari m'a appris le métier. On se levait à 4 heures du matin pour faire la charcuterie afin que la boutique soit prête à 7 heures. »

Aujourd'hui ce qui était la boucherie a fait place à la boulangerie du village.

« Bon, c'est fini, vous savez tout, il faut que j'aille surveiller mes fèves. Elles ont levé, vous vous rendez compte ! ».

Quelle énergie ! Décidément, Rose ne tient pas en place !



Adresses Utiles

Artisans

Elagage M. Benne Tél. 05.53.58.19.26	Garage Auto Rousseau M. Rousseau, Zone activités Tél. 05.53.61.63.10	MP électrique M. Marchive Tél. 006.61.15.75.76	Plâtrier M. Leloup Tél. 05.53.24.85.07
Menuiseries Alu PVC M. Hochart Tél. 05.53.57.63.34	AD Albert Automobiles M. Albert « cabane » Tél. 05.53.57.87.79	Valo Biomasse M. Proffit Tél. 05.53.74.00.07	Piscines M. Rebauger Tél. 05.53.58.62.10

Commerçants

Alimentation Tabac Presse M. Ponard Nicolas Tél. 09.72.93.15.78	Claudie Coiffure Tél. 05.53.58.32.10	Poissonnier Ambulant M. Laville Tél. :05.53.73.08.49	Tom Moto Sport Garage Thomas Consoli Tél : 05.53.73.57.93
Boulangerie Pâtisserie M. Boursaud Tél. 05.53.58.36.51	Sandy* Couture Tel. 05.53.63.91.98	Terres Du Sud (magasin) Tél.05.53.58.36.73	Au Bonheur du Chat Pension pour Chats Tél. 06.84.12.01.31

Restaurateurs- hôteliers

Bar-restaurant Hôtel « Les Voyageurs » Tél. 05.53.58.32.26	Bar -restaurant « Le Tuquet » Tél. 05.53.24.18.11	Restaurant « le Fromage à Malices » Tél.05.53.23.95.79	Chambres d'hôtes ; M. Mme Allain, 06.19.70.55 La.vidalie.com
---	--	--	--

Viticulteurs

M. Mme Allain Brigitte et Philippe « La Vidalie » EARL les Vignonies la.vidalie@gmail.com Tél. 05.53.58.27.27	M. Roche Michel « Mazières » Tel : 05.53.58.57
--	--

Entreprises

SARL Assistance Bergeracoise Informatique M. Duwat Le bourg tél. 05.53.57.33.29 - 06.88.89.26.99	CCDI (Conception Conseil Développement Informatique) Tél. 05.53.61.71.86	Dordogne Isolation M. Jérôme Delpit jerome.delpit@live.fr Tel. 06.32.58.50.35
Travaux Agricoles M. Montazeau Tél. 05.53.58.33.20 M. Queyral Tél. 05.53.58.31.94	Coopérative Agricole « Terres du Sud » Tél. 05.53.58.36.73	Multibat Rénovation Landon Fabrice Tél. 06.69.56.91.77
Paysagiste- Espaces verts Antoine Delpit Tel. 06.81.03.06.31	Entreprise du Bâtiment M. Castang Olivier, le Bourg Est Tel. 06.84.06.13.90	Terrassement, assainissement M. Grimm Jo Tel. 05.53.58.22.97

Professions libérales

Médecin M. Fauconnot Tél. : 05.53.58.36.23	Atelier Concept Architecture A. Gracco De Lay Tél. : 05.53.22.87.31	Cours d'Anglais Clothilde Marion Tel. 06.74.60.78.19
Infirmier M. Adelaïde Tél. : 05.53.23.35.72	Jo Le Taxi Tél. 06.07.02.09.75 Mme Jocelyne Rivault Tél. 05.53.57.48.99	
Kinésithérapeutes : Mme Marcella Borini Tél. :05.47.77.98.88 06.24.01.55.92	Ostéopathes : M Poirier Mlle Garcin Tél : 05.53.63.90.50	



Place de la poste



Plantation du talus devant la salle des fêtes



Une des quatre maisons ayant gagné le premier prix

VALO BIOMASSE

- Livraison bois de chauffage et
paillage de jardin 15km autour
de Bouniagues.

- Vente de bois d'occasion

ZAE La Renoncie - 24560 Bouniagues
N° Siret: 788 539 369 00017

06 84 00 04 69

05 53 74 00 07

valo-biomasse@orange.fr



CHARCUTERIE

Conserves Fermières

Tél. 05 53 23 23 95

LA FERME DES RIVAILLES

Le Vendredi matin au marché à Bouniagues

Cours d'anglais

Petits groupes, Soutien scolaire,
Individuels, D.I.F.



clotilde.marion@wanadoo.fr

06 74 60 78 19

Photo: Joana LHM

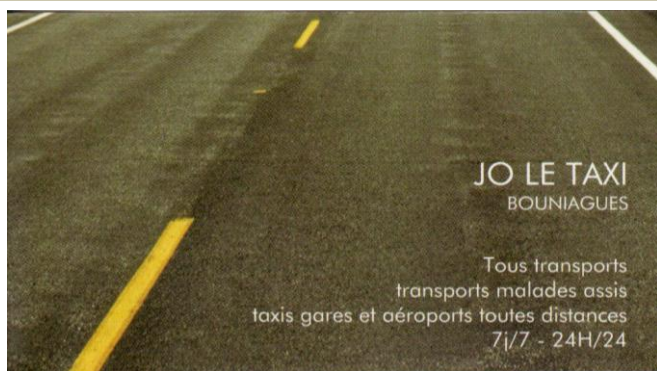
MP électrique

Fabien Marchive - 24560 Bouniagues / mpelectrique@gmail.com

Plomberie, Electricité, Chauffage, Sanitaire

Energies renouvelables
Installation, Dépannage, Conseil
Neuf, Rénovation

06 61 15 75 76



JO LE TAXI
BOUNIAGUES

Tous transports
transports malades assis
taxis gares et aéroports toutes distances
7/7 - 24H/24



JO LE TAXI
"ELLE VA PARTOUT ..."

24560 BOUNIAGUES
TAXI N°1

06.07.02.09.75

RIVAULT jocelyne

joletaxi24@orange.fr

Le Hom' Burger

Burgers Maison - Snack - Produits Frais

*Travaillant de Villages en Villages, nos Burgers Maison
sont élaborés à la minute à Base de Produits Frais,
et de sauces typiquement Américaines réalisées par nos soins*

A Bouniagues chaque Vendredi
Midi & soir

lehomburger.fr
07 70 70 37 15



Les PIZZAS de

**MARTINE et
DANIEL**

Le mercredi dès
17h30 à

BOUNIAGUES
06 71 56 11 36